

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU DE SEANCE
Mairie de Ratières

Séance du 12 Septembre 2023 à 19h30

Présents : Mr Denis AUGIER, Mr David BOUVIER, Mme Evelyne JAY, Mme Sylvia MOURVILLIER, Mr Daniel SIRERA, Mme Chantal SOUMILLE-DONY, Mr Gérard BERTRAND, Mme Cécile DEHAN

Excusés : Mr Jean-Christophe POUSSE, Mme Marie-Pierre LACROIX

Absent :

Secrétaire de séance : Mme JAY Evelyne

Président de séance : Mr David BOUVIER

Date de la convocation : 07.09.2023

Compte-rendu du Conseil municipal du 04.07.2023 : approuvé à l'unanimité

Délibération Avenant n°1 Isolation des combles du logement de l'ancienne mairie

Entreprise IFM2BAT pour un montant de 13918.93 €.

Vote à l'unanimité

Délibération référent déontologue - CDG26

Mr le Maire explique qu'un référent déontologue doit être désigné à partir du 01^{er} juin 2023 suite au décret publié. Le référent déontologue proposé dans la convention de mutualisation du CDG26 est Madame UNTERMAIER-KERLEO.

Vote à l'unanimité

Délibération SDED – Subventions

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de signer une convention avec le SDED afin de pouvoir bénéficier de subventions pour les travaux prévus prochainement. L'adhésion s'élève à 200 € / an.

Vote à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

- Fibre : Ouverture commerciale à compter du 18.11.2023
- SDED étude effectuée par Cyril Lambert pour une chaudière granulés bois en remplacement du gaz. Une demande de subvention à hauteur de 80 % pourrait être demandée.

Séance levée à 20h45

A Ratières
Le 26.09.2023

Le Maire,
David BOUVIER

